****

Berne, le 7 novembre 2018

**L’association « Le congé paternité maintenant ! » tient à quatre semaines**

C**es prochains jours, la commission sociale du Conseil des Etats (CSSS-E) va mettre en consultation le contre-projet indirect à l’initiative sur le congé paternité. L’association « Le congé paternité maintenant ! » soutient l’ancrage du congé paternité comme proposé dans la loi. Mais la durée de ce congé doit être de quatre semaines car il s’agit là déjà d’un compromis. L’association va donner une réponse dans ce sens à la consultation.**

Au printemps 2016, on sentait bien que les près de 30 interventions faites pour un congé paternité ne donneraient rien au Parlement. Une large alliance de la société civile, sous la conduite de Travail.Suisse, Alliance F, männer.ch et Pro Familia Suisse, s’est alors constituée pour lancer une initiative populaire. 4 semaines de congé paternité représentaient déjà alors pour les différents acteurs de l’initiative un compromis. C’est pourquoi, pour l’association « Le congé paternité maintenant ! » la réponse au contre-projet indirect de la CSSS-E ne peut être que la suivante : oui sur le principe mais seulement avec 4 semaines de congé paternité.

**Judicieux et raisonnable sur le plan économique et de l’organisation**

Quatre semaines de congé paternité – flexible et pouvant être pris sous forme de jours individuels au cours de la première année de l’enfant – est judicieux sur tous les plans : la famille peut bénéficier de ces jours comme cela lui convient le mieux, grâce à la flexibilité. En même temps, il est possible de planifier avec le ou les supérieurs hiérarchiques les absences prévues. Quatre semaines de congé paternité payé coûte au maximum 420 millions de francs par année, ce qui fait pour l’employeur et le travailleur chacun 0.055 pourcent de salaire. En prenant en considération un salaire mensuel de 6500 francs, cela représente pour chacun d’entre eux 3.60 francs – moins qu’une tasse de café.

**Il est temps que les choses bougent dans la politique de la famille en Suisse. Quatre semaines de congé paternité sont un compromis raisonnable, bien helvétique.**

* La réponse de l’association « Le congé paternité maintenant ! » sera publiée en ligne dès le début du mois de décembre sous [www.conge-paternite.ch](http://www.conge-paternite.ch).

Pour plus d‘informations:

* Adrian Wüthrich, Président de l‘association „ Le congé paternité maintenant !“ et Président de   
  Travail.Suisse, Mobile: 079 287 04 93
* Maya Graf, Vice-présidente de l’association „Le congé paternité maintenant !“ et co-Présidente d’alliance F, Mobile: 079 778 85 71
* Markus Gygli, Vice-président de l’association „Le congé paternité maintenant !“ et Président de männer.ch, Mobile: 079 757 79 91
* Philippe Gnägi, Vice-président de l’association „Le congé paternité maintenant !“ et Directeur de Pro Familia Suisse, Mobile: 079 476 29 47

**Le congé paternité est …**

… **nécessaire:** La naissance d’un enfant est une étape importante. Pour un bon départ, on a besoin de pères présents. De tous, et pas seulement ceux qui peuvent se permettre des vacances non payées ou travailler pour une entreprise généreuse.

… **adapté à notre temps:** Les pères veulent prendre leur responsabilité dès le début. Une condition préalable à la conciliation de la vie professionnelle et familiale est que le temps nécessaire soit disponible.

… **finançable :** Un congé de paternité de 20 jours ne coûte pas plus qu’'une tasse de café par mois sur la fiche de paie. L’assurance perte de gain est en bonne situation financière et les perspectives sont bonnes. Le congé de paternité - un grand pas pour les pères, un petit pas pour le système de sécurité sociale[www.conge-paternite.ch](http://www.conge-paternite.ch) / [www.facebook.com/congepaternite](http://www.facebook.com/congepaternite)